

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SOS FAUNE SAUVAGE

Du 02 avril 2022
En Visio conférence

La séance, présidée par Maud DUVEUF, est ouverte à 10h05.

Secrétaire de séance : Catherine FEDER.

La Présidente s'excuse des changements de dernière minute, liés à son isolement, ce qui nous oblige à faire cette assemblée générale en distanciel et remercie toutes les personnes d'être présentes quand même.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral 2021
2. Rapport financier 2021
3. Budget prévisionnel 2022
4. Actions 2021-2022
5. Election des membres du Conseil d'Administration
6. Questions diverses

Rapport moral 2021

Activités de soins

Les accueils au cours de l'année 2021

Cette année, nous avons accueilli 918 oiseaux, de 67 espèces différentes, en plus grand nombre le martinet noir en sortie de nid, suivi des buses pour des chocs véhicules. Nous avons également reçu des espèces peu communes, voire rares, comme la Rousserole Effervâtes (en septembre à Limoges), un Engoulevent d'Europe (en août à St Priest sous Aixe), ou encore, un Oedicnème Criard (en juillet dans l'Indre). Et au mois de décembre, un accueil imprévisible d'une Mouette Tridactyle déportée dans les terres à la suite de tempêtes.



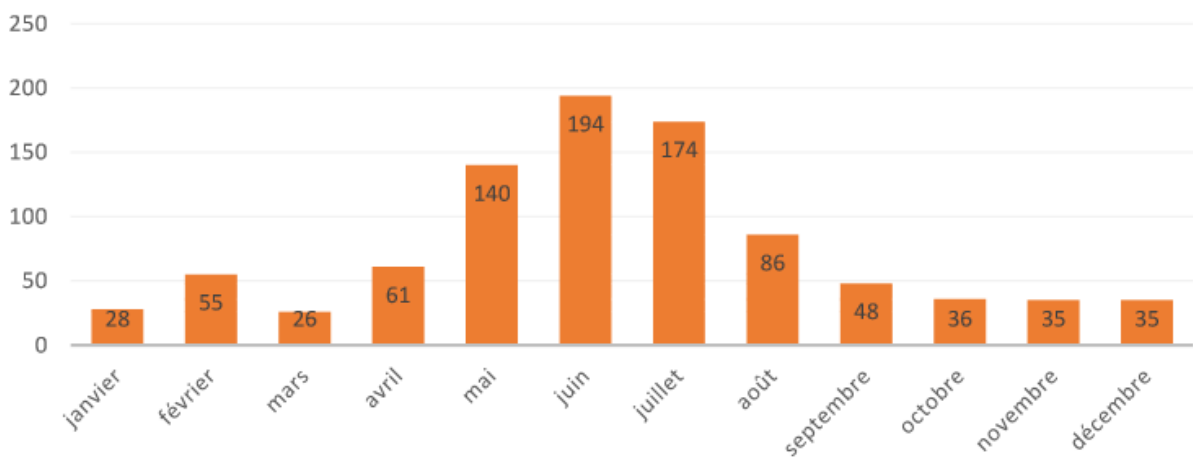
Sinon, nous avons accueilli des oiseaux provenant majoritairement de notre territoire d'action historique, Haute-Vienne, Creuse et Corrèze et des oiseaux venant des départements limitrophes, comme la Dordogne, le Lot, la Charente, l'Indre etc.

Nous avons reçu une vingtaine d'oiseaux trouvés sur les bords de route par des professionnels en déplacement, ou par des vacanciers sur leur trajet de retour, provenant du Centre de la France, du Doubs, de la Drôme, la Lozère ou encore du Territoire de Belfort, ce qui a rendu difficile d'envisager le relâcher comme nous le faisons habituellement proche du lieu de découverte.

Il y a eu un pic d'activité en février, dû à l'arrivée d'une saisie de chardonneret par les agents de l'OFB87.

Ensuite nous observons que le pic d'activité saisonnier commence au mois d'avril, on voit bien une augmentation de plus de 50% de l'activité entre le mois de mars et avril. Avec un pic plus important sur le mois de juillet et une baisse de la moitié de l'activité entre août et septembre ;

Nous avons accueilli au minimum 26 oiseaux par mois et au plus fort de la saison 194. En moyenne sur l'année cela représente 17 accueils par semaine.



Les causes d'accueil

Les collisions routières restent la cause la plus importante des accueils.

Puis les prédateurs. Il ne s'agit pas seulement de prédateurs liés aux chats, mais également de prédateurs liés aux chiens et aussi de prédateurs naturels, comme les attaques de corneilles. Pour les prédateurs domestiques (chats ou chiens), il existe des solutions simples pour les limiter, nous en informons et sensibilisons les gens au quotidien. Suivi des « ramassages jeunes », or une partie de ces oisillons ne devraient pas être accueillis en Centre et devraient être laissés au soin de leurs parents. Ils sont souvent apportés par manque

de connaissance des particuliers qui découvrent des jeunes en émancipation ou en phase d'apprentissages. Nous poursuivons donc l'information concernant les gestes à faire en cas de découverte d'oisillons.

Pour le reste des causes d'accueil, il y a :

Le braconnage par tir,

Les clôtures : barbelés ou grillage,

Les détentions : le fait de garder l'animal plus d'une semaine.

De plus en plus de mouvement erratique : jeune trouvé affaibli, épuisé de leurs mouvements lors de la prospection de leur territoire comme le vautour, par exemple.

Tombés du nid : souvent les martinets ou les émancipations précoces.

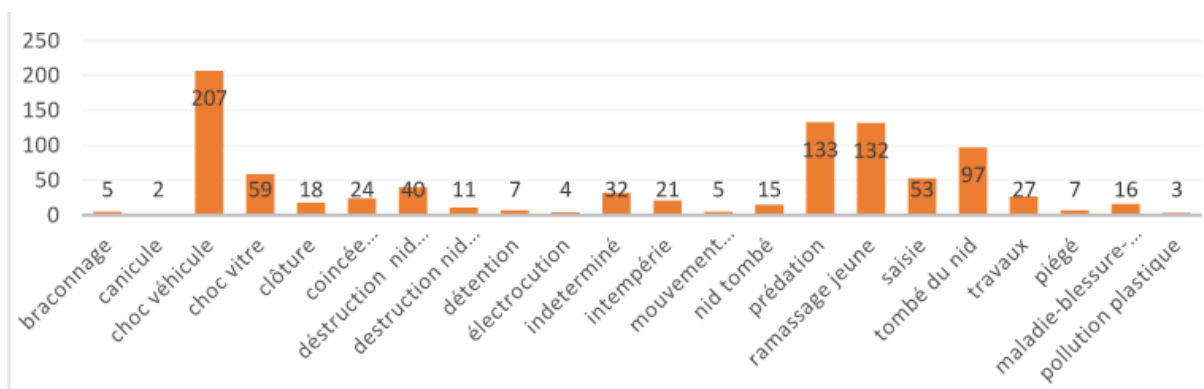
Travaux de jardinage ou de rénovation.

Oiseaux coincés dans les constructions, comme les cheminées.

La saisie de 53 chardonnerets au mois de février. C'est la première fois que le centre reçoit autant d'oiseau provenant d'une saisie.

Mais aussi des oiseaux piégés dans des pièges non sélectifs (piège à glue), mais aussi piégés volontairement dans une cheminée, la personne nous expliquant qu'elle avait bouché l'accès de la cheminée pour que les parents ne reviennent pas, mais en laissant les oisillons....

La pollution plastique fait également des dégâts, ce sont les animaux prisonniers du plastique et pendus par les pattes depuis un arbre ou depuis le nid.



Devenir des animaux pris en charge

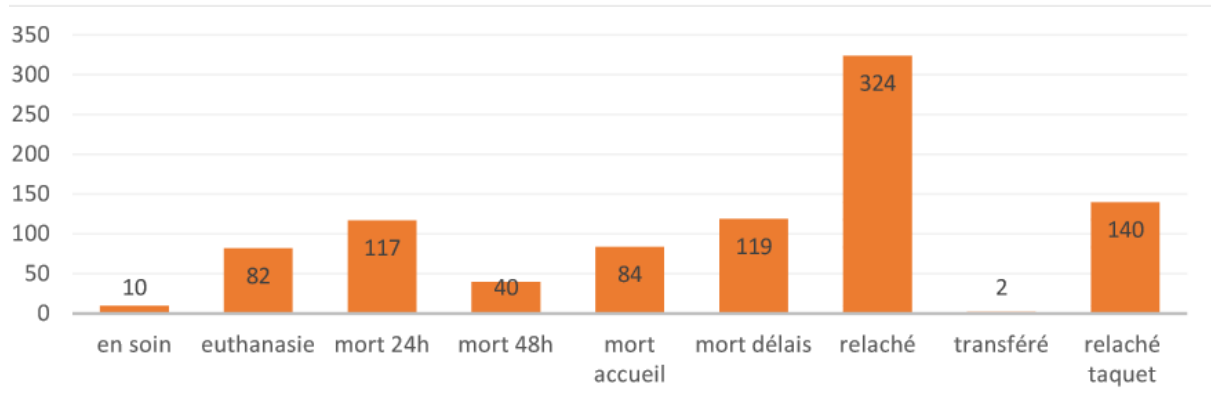
Nous avons eu un taux de relâché de 50% cette année. Parmi les oiseaux relâchés 101 ont bénéficiés de la méthode du taquet, dont 39 sur le site de Glénic en Creuse qui se prête bien

aux rapaces nocturnes (Effraies, Hulottes, Moyen Duc) et 62 sur les taquets de Séreilhac en Haute-Vienne qui se prêtent aussi bien aux rapaces qu'aux passereaux (Crécerelles, Chevêches, Hirondelles, Pinsons). Le taquet étant un système qui permet aux jeunes élevés au Centre de s'imprégner du lieu, comme les jeunes en condition classique. Les autres animaux ont été relâchés sur leur secteur de découverte.

Il y a eu beaucoup d'euthanasie à l'arrivée de oiseaux en raison de leur état, ainsi que des morts 24h, c'est-à-dire des animaux décédés dans les premières 24H, il s'agit majoritairement d'animaux gardés plusieurs jours par les gens et des collisions routières. Des « morts accueil », c'est-à-dire, des oiseaux qui décèdent moins de 5h après leur arrivée, beaucoup en raison de prédatons ou de de chocs contre les vitres pour les passereaux. Des « morts délais », c'est après plus de 48 heures passées au Centre, voire dans les semaines qui suivent.

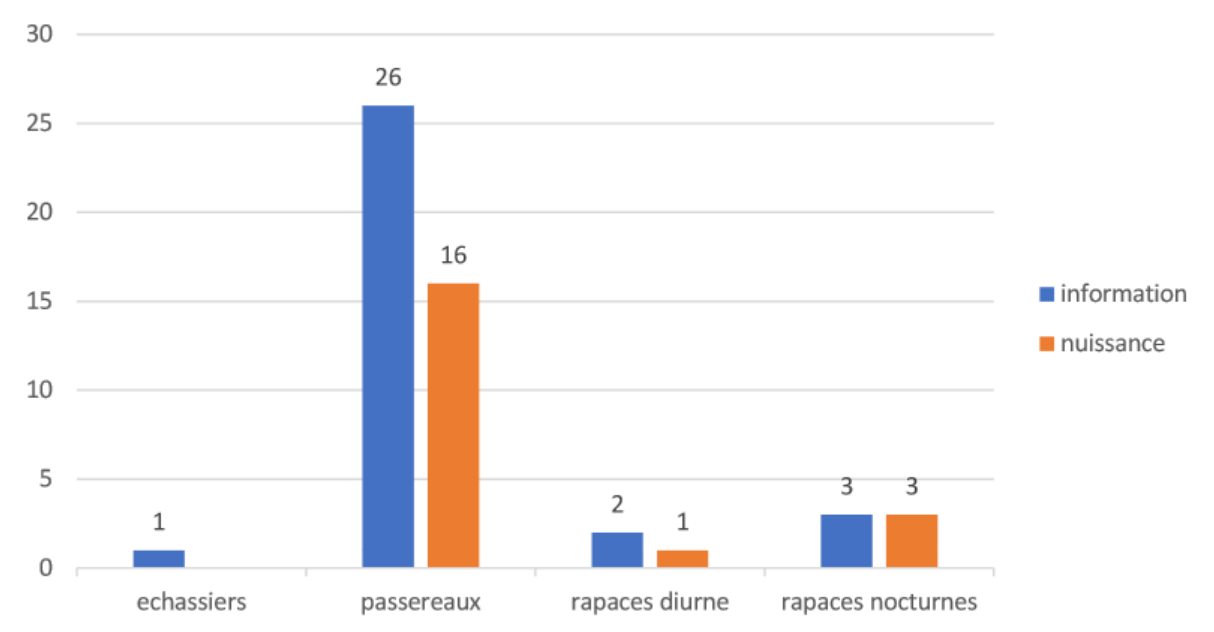
Les transferts : c'est la mouette tridactyle amenée au Centre de la LPO Audenge pour finir sa convalescence et être relâchée dans son milieu naturel.

Et enfin, une cigogne handicapée prise en charge par le zoo Refuge de la Tanière.

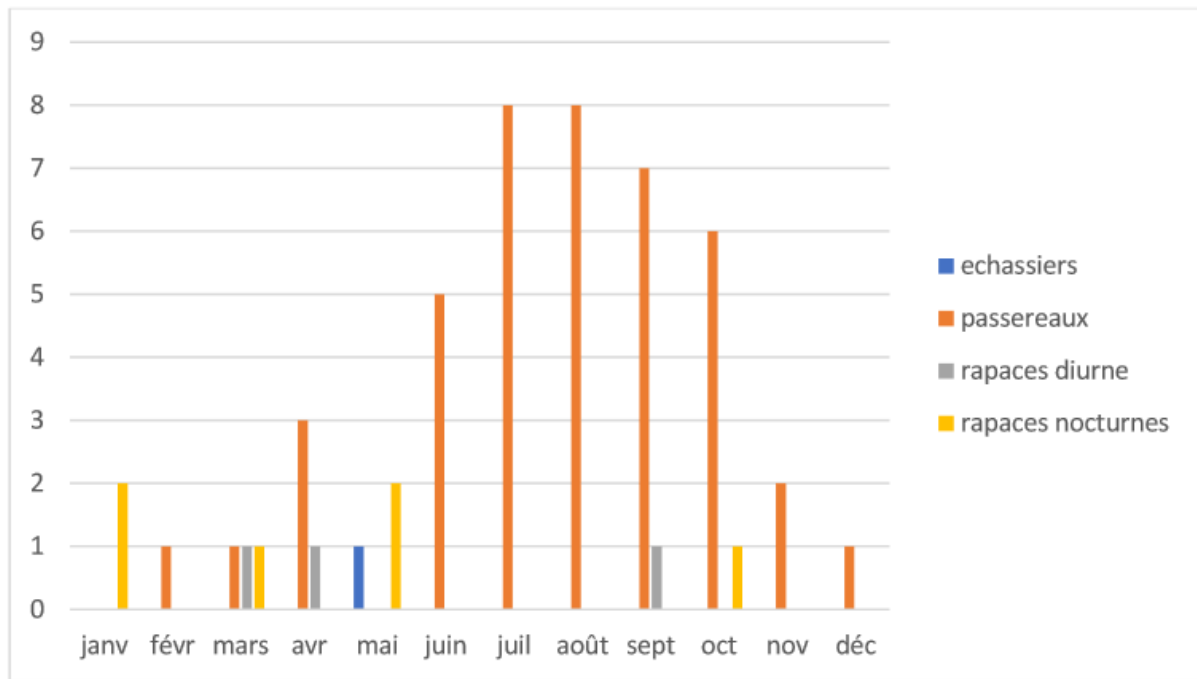


Médiation faune sauvage

C'est l'année où nous avons eu le moins d'appels, une cinquantaine environ, c'est moitié moins que d'habitude. Majoritairement, les appels concernaient des demandes d'informations sur les passereaux lors de jardinage, de travaux, de ramassage etc. Et le reste pour des nuisances (salissures sur crépis), mais nous constatons qu'il y a de plus en plus de personnes qui veulent trouver des solutions, plutôt que de détruire, c'est rassurant.



Période de sollicitation



La période de sollicitation se situe en même temps que la vague de soins.

Actions 2021

Actions en justice

Nous avons effectué un accueil suite à une saisie de 57 oiseaux en février, en grande majorité des chardonnerets, mais aussi des verdiers, par l'OFB 87, qui a engendré un dépôt de plainte réalisé avec le juriste Antoine Gatet. Nos documents concernant ce dossier, ont été envoyés au Procureur de la République.

Nous avons témoigné de l'état de santé d'un faucon pèlerin auprès de l'OFB 46, suite à un braconnage (constat de la présence de plombs).

Nous avons finalisé le document de travail avec les agents de l'OFB afin d'harmoniser les protocoles et les assouplir et transmis les registres à l'OFB Dordogne pour les suspicions de braconnage.

Fonctionnement

Nous avons pu embaucher Amandine, une ancienne service civique, pour 25 heures, sur un contrat PEC (parcours emploi compétence), c'est un contrat aidé qui donne droit à l'employeur du secteur non marchand de percevoir une aide en contrepartie du parcours d'accompagnement qu'il met en place.

Les PEC sont, fondamentalement, des outils d'aide à l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi, avec pour objectif l'obtention, dans notre cadre, du certificat de capacité.

Services civiques

Nous avons accueillis Morgane et Christopher début mai jusqu'en janvier 2022. Nous les remercions pour leur investissement et le fait qu'ils veulent rester bénévoles dans notre association.

Point presse

Cette année, nous avons été relayés dans la presse locale des trois départements, avec notamment :

Le relâché du Hibou grand Duc à Cressat, couvert par les journalistes du journal La Montagne.



Le hibou grand duc relâché à Cressat © BARLIER Bruno

Le hibou grand duc est une espèce rare et protégée : on recense moins de quinze couples en Creuse. Un mâle blessé au mois d'avril a pu être sauvé grâce aux bons soins prodigués par une vétérinaire, puis par une association implantée en Haute-Vienne. Il a été relâché en début de semaine à Cressat

Le sauvetage de la Chouette Hulotte à Tulle, également couvert par le journal La Montagne.



Marion Coudert, bénévole de l'association SOS Faune sauvage, a remis l'oiseau en liberté hier jeudi, en fin de journée. © Delphine Simonneau

Après avoir retrouvé des forces grâce aux bons soins de l'association qui l'a prise en charge, la petite chouette hulotte sauvée le 2 mars des canalisations dans lesquelles elle s'était retrouvée piégée dans une zone d'activité de Tulle a été remise en liberté.

Le journal Le Populaire a consacré un article sur l'association, les bons gestes à connaître et a dressé un portrait de la présidente de l'association et de la directrice du Centre.



Nous avons également été interviewés par la radio France Bleue au début de l'été sur les gestes à avoir en cas de découverte d'un oisillon.

Partenariat

Nous avons été contactés par les personnels d'Electro-Dépôt, afin de nous signaler que notre association avait été choisie pour la mise en place d'un partenariat pour cette année 2021, partenariat peut-être renouvelable. L'enseigne a décidé d'apporter un soutien matériel aux associations locales. Chaque magasin sélectionne ainsi l'association qu'il souhaite aider et les salariés du magasin de Limoges ont choisi SOS Faune Sauvage, nous les en remercions sincèrement.

Ce partenariat consiste en un don de matériel d'une valeur de 1000 euros, Oriana a donc choisi du matériel informatique que nous avons reçu le 25 juin.

Nous avons également conclu un partenariat avec l'association Make-Cœur, grâce à Morgane, il s'agit d'une association nationale, dont le siège social est à Tours, regroupant des particuliers possédant des imprimantes 3D. A l'origine, cette association a été créée pour lutter contre le gaspillage des fins de bobine, en fabriquant des jetons de caddies que les associations peuvent vendre à leur profit. Maud Duvéuf, notre présidente, a donc rencontré Maxime Berduck le 11 mai, il a proposé de nous fabriquer 100 jetons à l'effigie de notre association gratuitement (plus 10cts si nous voulions un mousqueton), nous n'avons donc plus qu'à les vendre.

Beauty Garden a proposé de nous faire profiter d'1 % de leurs ventes lors de la St Valentin, nous avons accepté.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage nous accompagne dans la création de la nouvelle plaquette à destination des entrepreneurs dans le cadre du mécénat, toujours en vue du déménagement. Mais, il a été difficile de se rencontrer en raison de la crise sanitaire, cela suit donc son cours.

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

Suite à l'inscription de l'association au DLA Régional Nouvelle Aquitaine, un diagnostic a été réalisé grâce à différentes réunions auxquelles ont participé le bureau du CA ainsi que des bénévoles. Le diagnostic nous a orientés vers deux prestataires, nous avons choisi Emmanuel de Joanthos. Pour l'instant, un état des lieux a été dressé, les besoins, les points à améliorer, de quelle façon etc. L'objectif, à terme, étant de définir une stratégie pérenne.

Schéma Régional des Centres

Le schéma régional des Centres a été mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine, une réunion en visio-conférence de l'ensemble des directeurs et directrices a eu lieu afin de mettre au point une page Web consacrée aux différents Centres, page qui sera mise sur le nouveau site internet de la Région. Cela permettra une visibilité et, prochainement, une communication sera faite en ce sens.

Plateformes

Suite à la demande à l'ESS de pouvoir bénéficier de l'aide de 5000 euros, Aurélie a été mise en relation avec l'association France Active Aquitaine, qui a géré tout cela. En parallèle de la création des fonds d'urgencESS, France Active a créé un partenariat avec Kisskissbankbank. Ce partenariat nous permettrait de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit, Aurélie a donc inscrit le Centre. S'en est suivi un webinaire qui nous a permis de comprendre que ce crowdfunding est très différent des petites cagnottes type Helloasso, il permet de récolter des fonds plus importants en touchant plusieurs pays, comme il s'agit d'une plateforme internationale. La communication étant primordiale pour ce genre d'action et n'ayant pas assez de temps, ni de personnes dédiées, nous développerons cet axe plus tard.

La plateforme « Ensemble pour la biodiversité » nous permet de rentrer en relation avec des mécènes.

La plateforme « Vendredi » met en relation des associations avec des salariés d'entreprises. Ces derniers peuvent bénéficier d'une journée de bénévolat au sein d'une association sur un projet concret. Aurélie a inscrit le Centre pour une journée d'entretien d'espaces verts et nous relancerons un appel au moment du déménagement.

Déménagement

Aurélie a eu plusieurs rendez-vous avec la maitre d'œuvre, afin de revoir le projet.

Nous avons rencontré M. Brousseau, chargé de notre dossier pour la Région et les fonds FEDER. Il en ressort que notre projet est éligible aux fonds FEDER (Fonds Européens de Développement Régional), qui financeraient 60% du projet, la Région étant prête à mettre les 20% restants pour atteindre les 80% d'aides publiques. Pour les 20% restants, il faudra se tourner vers les fondations et les entreprises. Cependant, les fonds FEDER ne seront débloqués qu'après avoir acquitté les factures et notre trésorerie ne nous permet pas de déboursier 800 000 euros ... Il faut donc trouver une avance, ce qui est un gros enjeu dans ce projet.

Nous avons également eu un rendez-vous avec notre conseillère de la banque du Crédit Mutuel, afin de lui expliquer tout cela. Elle propose de se renseigner auprès de leur fondation, voir si un partenariat est possible. En parallèle, elle se renseigne sur les taux d'intérêt.

Suite à un rendez-vous avec un conseiller de France Active, nous avons eu une proposition d'un prêt Relève Solidaire, prêt à court terme sur une durée de 12 à 18 mois, avec possibilité de rééchelonnement sur 12 à 18 mois supplémentaires, soit le contrat d'apport associatif d'une durée de 2 à 5 ans (remboursements par annuité). Le prêt est conditionné au nombre d'équivalent TP (5000 euros pour un TP). Une proposition d'un prêt de 30 000 euros à 2% a également été évoquée. Nous n'avons pas retenu ces propositions.

Afin que chacun de ces partenaires puisse rédiger un dossier, nous devons leur fournir le plus tôt possible des documents finalisés. A cause de la crise actuelle, certains matériaux utiles à la construction du nouveau Centre, ont vu leurs prix grimper fortement ou ne sont plus disponibles, ce qui nous empêche de finaliser nos dossiers.

Autorisations-Agréments

Suite à l'accueil d'un vautour fauve, nous avons demandé et obtenu un arrêté nous permettant de nous rendre à l'abattoir pour récupérer de la viande ou des carcasses. Cette autorisation est valable pour n'importe quel animal et sans limite de temps (tacite reconduction). Cela nous permet de réduire les frais d'achat pour la nourriture de certains oiseaux.



Renouvellement de l'arrêté préfectoral de transport des espèces protégées, qui nous permet ensuite de faire une demande d'une extension pour chacun des bénévoles auprès de la DREAL.

Communication

Il a été nécessaire de mettre en place une page spéciale bénévole sur le site, ainsi qu'une adresse mail spécifique au bénévolat, afin de faciliter la gestion des demandes. Nous avons également dû procéder à une refonte de la page « dons » pour simplifier les paiements.

Trois panneaux de signalisation ont été posés autour du Centre afin de permettre un meilleur repérage, grâce aux réflexions du groupe de pilotage. Ces panneaux nous suivront lors du déménagement.



Bénévoles

Grâce à la nouvelle page spéciale bénévole, nous avons pu recruter 12 nouveaux bénévoles, dont 9 bénévoles relais sur les trois départements et trois bénévoles soins. Bienvenus à eux et surtout un grand merci pour leur investissement, ainsi qu'à tous les autres bénévoles d'ailleurs, car nos bénévoles vont au-delà de leurs missions et ce, très régulièrement. Cette année a été marquée par de nombreux travaux qu'ils ont réalisés : rénovations des volières, de la palissade, du bâtiment (rénovation réalisée aussi grâce à la fondation Jean-Paul Deluche).

Merci à tous et toutes !

Services vétérinaires

Nous avons eu un rendez-vous avec notre nouveau référent, rendez-vous qui s'est très bien passé, le contact a été facile, il soutient pleinement le projet du centre et de l'association.

Visite de la structure

La réserve de Calviac a, plusieurs fois, apporté des animaux au Centre, son directeur nous a donc conviées à venir visiter la réserve. Cette visite était surtout l'occasion de consolider et « officialiser » le rapprochement de nos structures.

Vote du rapport moral

Le rapport moral est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Rapport financier 2021

Compte de résultats

Charges :

Présentation du compte de résultats pour l'année 2021. Les achats s'élèvent à 11230 euros, on y retrouve toutes les dépenses concernant la nourriture, le matériel médical et les équipements nécessaires pour améliorer l'accueil des oiseaux. Nous pouvons noter une forte augmentation de ces dépenses par rapport à l'année précédente, qui est due aux achats liés aux travaux de rénovation des volières, de la palissade et du bâtiment. Les dépenses pour la nourriture est également en hausse en raison de l'augmentation des accueils.

En ce qui concerne les services externes, qui s'élèvent à 1474 euros, on retrouve tout ce qui concerne les frais de photocopies, de comptabilité et de formation, ainsi que les frais de réparation et de maintenance du matériel, le séchage du linge et la collecte des déchets. L'augmentation des frais de formation suivie par les services civiques s'explique par le fait que nous n'en ayons eu qu'une en 2020 et de nouveau deux en 2021.

Les autres services extérieurs s'élèvent, quant à eux, à 31 856 euros. On y retrouve les frais des vétérinaires et laboratoires qui représentent une somme très importante, soit 20 543 euros, mais il faut savoir que ce chiffre prend en compte les dons des vétérinaires qui s'élèvent à 17 383 euros. En effet, nous sommes liés à eux par un système de mécénat, ce qui permet

d'alléger considérablement la facture. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement.

Les frais de publicité et imprimés concernent notre site internet et les diverses impressions effectuées au cours de l'année (cartes de visite, photos). Pour le transport sur achat, il s'agit des frais de port, liés notamment aux commandes d'insectes, commandes dont les prix ont augmenté en 2021 avec la hausse des accueils.

La somme de 9501 euros pour déplacement/réception semble très importante, mais ici, comme pour les frais vétérinaires, la quasi-totalité, soit 9501 euros correspond en réalité aux indemnités kilométriques et, donc, aux dons des bénévoles relais. Nous les remercions également pour leur implication sans faille.

Le reste va concerner les frais postaux, de téléphonie internet et les cotisations.

Les impôts et taxes s'élèvent cette année à 755 euros.

Les frais de personnel pour 2021 sont de 44 176 euros et comprennent les salaires d'Aurélie (soigneuse), d'Amandine (salariée), de Morgane et Christopher (services civiques) d'où une augmentation par rapport à 2020, car nous n'avions qu'une service civique.

Dans « autres charges », nous allons trouver tout ce qui concerne les cotisations, ainsi que les commissions pour Paypal et les cagnottes Leetchi. En effet, ces plateformes récupèrent un petit pourcentage sur les dons qui nous sont faits. C'est d'ailleurs pour cette raison, que courant 2020, nous sommes passés sur Helloasso pour les dons et adhésions, puisque ces derniers nous reversent vraiment l'intégralité des dons. D'où la baisse significative dans charges diverses.

Les charges exceptionnelles correspondent à des régularisations de factures de 2020 qui n'avaient pas encore été transmises lors de la clôture des comptes.

La Dotation Amortissement produit (DAP) correspond aux charges comptabilisées, afin de présenter, lors de l'achat de produits, non pas leur valeur d'acquisition, mais la valeur nette comptable, après la prise en compte de leur usure due au temps.

CHARGES	2020	2021	PRODUITS	2020	2021
ACHATS			REMUN. DES SERVICES		
Nourriture Matériel médical	2721,12	5756,61	Activités annexes	1432,94	1106,38
Achats matériaux rénovation		2622,52	Parrainage	660,00	2548,00
Fournitures non stock. Eau, énergie	1534,96	1151,08	Ventes	0,00	10,50
Fournitures, petit eqt	2074,3	1699,79	<i>Sous total</i>	2092,94	3664,88
<i>Sous total</i>	6330,38	11230,00			
SERVICES EXTERNES			SUBVENTIONS		
Photocopies/ Photos	81,65	123,24	Conseil Régional		
Sous-traitance (CAC)	522,50	545,00	- aide à l'emploi	13080,00	0,00
Collecte déchets + séchage linge	91,54	86,07	- subvention de fonctionnement	8852,76	26296,15
Réparations et maintenance	225,20	99,00	Subventions	6500,00	12600,00
Assurance	218,33	222,42	<i>Sous total</i>	28432,76	38896,15
Frais de formation / documentation	169,95	398,96			
<i>Sous total</i>	1309,17	1474,69			
AUTRES SERVICES EXT.			AUTRES PRODUITS		
Honoraires Vétérinaires/ Laboratoire*	15785,50	20543,08	Adhésions	507,00	838,00
Frais de publicité/imprimés	69,20	713,85	Dons en numéraire	7863,00	7802,78
Transport sur achats	456,39	674,09	Abandon de frais par les bénévoles	7666,47	9648,31
Déplacements/Réception*	7162,34	9501,64	Mécénat	15001,60	18042,08
Frais postaux et télécomm.	192,73	175,40	Produits exceptionnels	1261,19	203,08
Autres frais bancaires	93,44	93,24	ASP (aide service civique+ PEC)	960,00	8943,45
Cotisations/divers	277,43	154,66	Produits divers de gestion	2,38	0,84
<i>Sous total</i>	24037,03	31855,96	Quote part de subv. Invest.	400,04	1191,18
			Aide emploi AGEFIPH	11077,47	11249,52
IMPOTS ET TAXES			Intérêts livret	55,67	81,29
Autres impôts et taxes	739,90	755,04	Reprise provision		598,33
<i>Sous total</i>	739,90	755,04	Production immobilisée		7506,52
			<i>Sous total</i>	44794,82	66105,38
FRAIS DE PERSONNEL					
Salaires et charges sociales	36291,42	42382,38			
Divers liés à la masse salariale	1019,65	1793,85			
<i>Sous total</i>	37311,07	44176,23			
AUTRES CHARGES					
Charges diverses	181,44	4,69			
Charges exceptionnelles	678,03	586,99			
Dotations aux amort et provisions	2221,20	3071,91			
<i>Sous total</i>	3080,67	3663,59			
TOTAL CHARGES	72808,22	93155,51	TOTAL PRODUITS	75320,52	108666,41
EXCEDENT	2512,30	15510,90	DEFICIT		

Produits :

Concernant maintenant les produits, donc les rentrées d'argent que nous avons eues en 2021, nous retrouvons tout d'abord la rémunération des services à hauteur de 3664 euros. Comme pour 2020, la crise sanitaire ne nous a pas permis d'être présents sur les stands et marchés. Les seules ventes qui ont pu être réalisées sont celles de photos via les jardins du Musée de Cécile Sabourdy à Vicq sur Breuilh.

En revanche, les parrainages ont très fortement augmenté. Nous avons modifié nos fiches d'accueil, afin que la possibilité de faire un don ou de parrainer un oiseau soit systématiquement signalée au découvreur et cela a très bien fonctionné.

Les activités annexes, à hauteur de 1106 euros, correspondent aux montants générés par le moteur de recherche Lilo, ainsi que les sommes reversées lors des achats via Prizzle et Vivara. Ces derniers nous ont très peu rapporté, moins de 50 euros en les cumulant, tout le reste provient de Lilo. Mais on note également une poursuite de la baisse importante des revenus générés par rapport à 2019 où nous avons obtenu 2634 euros.

Pour les subventions qui s'élèvent à 38 896 euros, nous touchions, jusqu'en 2020, une aide à l'emploi du Conseil Régional pour le salaire d'Aurélié, mais depuis 2021, cette aide a été remplacée par une subvention région à hauteur de 23 000 euros.

Des demandes de subventions avaient été faites auprès de la FDVA1 et 2, mais elles ne nous ont pas été accordées.

En revanche, nous avons fait une demande auprès du dispositif urgence ESS pour 5000 euros de fonctionnement que nous avons obtenu. 5000 euros ont été également demandés au Ministère de l'Environnement via la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations). Il s'agit d'une proposition faite par Mme Pompili, Ministre de la Transition Ecologique et d'Éric Dombasle pour aider les Centres suite au Covid. Nous ne savons pas si cette aide sera reconductible.

Le reste correspond à la médiation faune sauvage et à une subvention communale de Verneuil sur Vienne.

Ensuite, nous avons « autres produits », à hauteur de 66 105 euros, qui concernent les dons, les adhésions et le mécénat des vétérinaires. Nous pouvons noter une augmentation des adhésions par rapport à 2020 où la crise sanitaire avait eu un impact très négatif. Les dons sont, quant à eux, restés stables. Nous retrouvons également l'abandon des frais des bénévoles et le mécénat des vétérinaires pour faire le parallèle avec les produits.

Dans les autres produits, nous retrouvons également les subventions pour l'aide au paiement des services civiques, ainsi que l'aide à l'emploi et le PEC d'Amandine.

La production immobilisée correspond au montant total des travaux de rénovation réalisés par les bénévoles (main d'œuvre et fournitures). Cette somme a été immobilisée, ce qui entraîne des dotations annuelles sur 10 ans. Les subventions d'investissements versées par la Fondation

Jean Paul Deluche sont également amorties, seule une partie est affectée au résultat chaque année.

Nous arrivons donc à un total de produits de 108 666 euros et un total des charges de 93 155 euros.

Vote du rapport financier

Le rapport financier est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Budget prévisionnel 2022

Pour 2022, nous prévoyons une forte augmentation des dépenses pour la nourriture, les équipements et le soin lien avec la hausse de l'activité et des dépenses moins élevées pour les travaux de rénovation, le plus gros ayant été fait l'an passé.

Pour faire face à ces dépenses, un certain nombre de demandes de subventions ont été réalisées, notamment 6000 euros pour la formation bénévole et 2000 euros pour le fonctionnement. Certaines subventions sont encore en attente. En revanche, nous savons déjà que nous allons recevoir 23 000 euros de la Région dans le cadre du schéma régional pour le maintien du poste d'Aurélie

Pour le reste, nous avons ré inclus dans ce budget prévisionnel les autres produits, les charges des services extérieurs, les impôts et les frais de personnels en se basant sur le budget de 2021

Nous arrivons donc à un total de 77 486 euros pour ce budget prévisionnel, aussi bien pour les charges, que pour les produits, qui s'équilibre donc en fonction des subventions que nous demandons.

Présentation du budget prévisionnel

Charges	montant	Produits	montants
60-ACHATS	9600	70-VENTES	0
Achats stockés	7600	71-PRODUITS STOCKES	
Prestation de services	0	74-SUBVENTION D'EXPLOITATION	40900
Fourniture non stockées	2000	Etat	0
61-SERVICES EXT.	21350	DRJSCS: formation benvevole	6000
Entretien/réparation	130	Region : schéma regional	23000
Assurance	220	DRJSCS: Fonctionnement	2000
Prestation de service	21000		0
Divers		aide privées	8000
		asp	1900
		75- PRODUITS GESTION COURANTE	25521
62-AUTRES SERVICES EXT.	6860	Dons et adhésions	25521
Remunerations d'intermediaires	0	76-PRODUITS FINANCIERS	
Publications	300	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Deplacements	6000	78-REPRISE SUR AMORTISSEMENT	
Frais postaux+téléphone	165	79-TRANSFERT DE CHARGE	11065
Frais bancaires	95		
Frais de formation	300		
63-IMPOTS	400		
64- CHARGES DE PERSONNEL	39221		
Salaire chargé	37500		
Service civique	1721,28		
65-AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	55		
Cotisations	55		
sous total	77486		77486
86- EMPLOIS VOLONTAIRES	0	87-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0
Valorisation du bénévolat		Valorisation du bénévolat	
Mise à dispo des biens	0	Mise à dispo des biens	
TOTAL	77486	TOTAL	77486

Vote du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Actions 2022

Développement de l'axe Médiation faune Sauvage.

Rencontre avec la Mairie de Saint Junien en vue d'un partenariat.

Nouvelle modification des statuts pour faciliter davantage les procédures judiciaires, nous sommes en attente de la version rédigée par la juriste.

Nous sommes en attente des renouvellements des partenariats avec Electro Dépôt, MackeCoeur pour réaliser des aménagements destinés aux oiseaux, ainsi que le renouvellement avec Beauty Garden. Nous remercions de nouveau ces partenaires.

En ce qui concerne le Comité de pilotage, maintenant que les supports de communication sont prêts, nous sommes dans la recherche de mécènes.

Nous avons été contactés pour tenir des stands sur plusieurs marchés, nous sommes en train de monter une équipe de bénévoles marchés, nous sommes donc à la recherche de bonnes volontés, car, pour l'instant, ce sont les bénévoles relais et soins qui s'en chargent. Des petits objets sont en fabrication pour la vente.

Election des membres du Conseil d'Administration

Se présentent :

- Maud Duveuf
- Catherine Feder
- Jean-Baptiste Tribet
- Oriana Dufrane
- Aude Haelewyn-Desmoulins
- Noëla Bertholet-Legros
- Jean-Paul Deluche
- François Lachaud

Toutes les personnes qui se sont présentées sont élues à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

Le conseil d'administration est donc constitué de :

- Maud Duveuf
- Catherine Feder

- Jean-Baptiste Tribet
- Oriana Dufrane
- Aude Haelewyn-Desmoulins
- Noëla Bertholet-Legros
- Jean-Paul Deluche
- François Lachaud

Questions diverses

François propose de développer la partie accueil des découvreurs l'été, car les soigneurs n'ont pas le temps de tout faire.

Jacques et sa femme habitent loin, mais ils proposent de s'investir ponctuellement, ils précisent que ce qui est fait au Centre et dans l'association est très important et fait de façon très sérieuse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 11h48.

La secrétaire de séance,
Catherine Feder



La présidente,
Maud Duveuf

